

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

**Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa
séance du 20 octobre 2022
(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 octobre 2022 à 20h00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE-SUR-MEUSE. En effet, la loi vigilance du 10 novembre 2021 avait prolongé l'application des règles dérogatoires jusqu'au 31 juillet 2022. Aussi, depuis le 1^{er} août 2022, ces règles dérogatoires ne s'appliquent plus, et cela sans exception. La réunion est publique.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h00.

M. Dylan PELTIER est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 18 présents et 2 pouvoirs. Monsieur Lionel LARMIGNY donne pouvoir à M. Michel REVEANI et Madame Joëlle EWANGUE à Madame Marie-Paule SOUBRIER.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 août 2022. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Après le rappel de l'ordre du jour, Madame le Maire fait part de l'ajout d'un point, à savoir, la rétrocession à la commune d'une concession et fait l'exposé des faits suivants :

2022-10-00 : Compte-rendu de décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Madame le Maire donne lecture des décisions suivantes :

- Décision n° 01/2022 : Lancement de la consultation concernant les travaux de reprise de concessions échues et abandonnées par les familles au cimetière communal
- Décision n° 02/2022 : Attribution du marché de travaux de reprise de concessions échues et abandonnées par les familles au cimetière communal

2022-10-42 : Installation du Conseil Municipal des Enfants

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à approuver l'installation des membres élus le 6 octobre du Conseil Municipal des Enfants qui a été créé en 2021

2022-10-43 : Décision modificative pour l'opération « Mille Talents »

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à prendre la décision modificative dans le cadre de la modification apportée cette année à l'opération « Mille Talents »

2022-10-44 : Don à la commune

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à encaisser le chèque d'un montant de 100.00 € de Monsieur Maxime PHILIPPE, entreprise HYDRO TECH

2022-10-45 : Encaissement chèque (consignes gobelets Forum des Associations)

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à encaisser le chèque de 21.00 € correspondant à la consigne des gobelets personnalisés (logo de la commune) que la commune a achetés en août 2022 à l'occasion du Forum des Associations qui a eu lieu le 3 septembre dernier. 21 gobelets n'ont pas été restitués, l'association Belleville Nature Environnement doit reverser à la commune la somme de 21.00 €.

2022-10-46 : Constitution d'une provision comptable pour créances risquant d'être compromises

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à inscrire chaque année au budget, en dépenses ou en recettes, les crédits nécessaires à la comptabilisation de provisions comptables pour des créances risquant d'être compromises

2022-10-47 : Avenant GROUPAMA flotte automobile

Par 18 voix pour et 2 abstentions : Autorise Madame le Maire à signer un avenant au contrat avec GROUPAMA pour la flotte automobile compte tenu de la sinistralité observée par la compagnie d'assurances en appliquant une majoration tarifaire de 50 % à compter du 1^{er} janvier 2023

2022-10-48 : Contrat de maintenance pour la porte d'entrée de la Maison de Santé

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer un contrat de maintenance avec la société PORTALP pour la porte d'entrée de la Maison de Santé

2022-10-49 : Contrat SISTEC logiciel cimetière

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer le contrat de maintenance avec la société SISTEC concernant les logiciels du cimetière de la commune Améthyste portail concessions et améthyste hébergement annuel

2022-10-50 : Avenant n° 5 au contrat IDEX

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à passer un avenant n° 5 avec la société IDEX en moins-value dans le cadre de l'entretien de la chaudière de la Maison Médicale qui sera pris en charge dorénavant par les deux professionnels de santé qui en fait la demande, le montant s'élève à – 360 € HT

2022-10-51 : Révision du RIFSEEP et reconduction

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à reconduire le régime indemnitaire appelé RIFSEEP comprenant l'IFSE versé mensuellement et le CIA versé annuellement aux agents communaux et ce, à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour une durée de trois ans

2022-10-52 : Rétrocession à la commune d'une concession

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à racheter la concession (D-D-0010) qui avait été achetée à la commune par Monsieur Gérard KERWER au cimetière communal au prorata des années à rembourser, soit 120.82 €, car il a quitté la commune

Questions diverses : /

Informations diverses :

- Christophe OME : concours d'Halloween au marché dimanche 30 octobre prochain, en parler autour de soi
- Emilie GARAND-MULLER : Vote « Fameuse Idée » avant le 15 novembre prochain : plaine de jeux à proximité de la Salle Alain Convard, il existe 3 projets
- Marie-Paule SOUBRIER :
 - + Promesse de bail pour les panneaux photovoltaïques sera signée prochainement
 - + Prochain Conseil Municipal fin novembre (peut-être le 24 novembre) car à partir du 15 décembre, plus possibilité de régler les factures et d'encaisser les recettes
 - + Prochain Conseil Municipal : Freddy KESSEL de la mairie de VERDUN sera présent pour parler du projet de territoire

La séance a été levée à 20h55.



Madame le Maire,
Marie-Paule SOUBRIER.

Affiché le 25 octobre 2022